



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec

LAURENTIDES

MRC d'Antoine-Labelle, d'Argenteuil, de Deux-Montagnes, de La Rivière-du-Nord,
des Laurentides, des Pays-d'en-Haut, de Thérèse-de-Blainville | Ville de Saint-Jérôme
| Conseil de la culture des Laurentides

COMMUNIQUÉ
pour diffusion immédiate

Plus de 1,2M\$ pour stimuler la création artistique dans les Laurentides

Saint-Jérôme, le 24 février 2017 – Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), les MRC d'Antoine-Labelle, d'Argenteuil, de Deux-Montagnes, de La Rivière-du-Nord, des Laurentides, des Pays-d'en-Haut, de Thérèse-de-Blainville, la Ville de Saint-Jérôme ainsi que le Conseil de la culture des Laurentides (CCL) annoncent aujourd'hui la signature d'une **Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité des Laurentides**. C'est ainsi qu'un montant totalisant **1 260 000 \$** réparti sur 3 ans (2017-2020) permettra l'attribution d'un soutien financier aux créateurs et aux organismes artistiques ayant des projets en lien avec la collectivité.

Le ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française et ministre responsable de la région de l'Estrie, M. **Luc Fortin**, a tenu à déclarer : « Je me réjouis de cette entente entre le Conseil des arts et des lettres du Québec et les acteurs municipaux de la région des Laurentides, qui investissent conjointement pour le dynamisme culturel de leur région et la qualité de vie de leurs citoyens. L'accès à la culture partout au Québec est une priorité pour notre gouvernement ».

« Nous sommes fiers de nous associer à ce programme qui stimule non seulement la création artistique dans notre région, mais qui permet aussi de développer un lien plus fort entre le milieu artistique et la collectivité. Plus que jamais, nous constatons combien la culture enrichit la qualité de vie des citoyens et c'est pourquoi nous souhaitons voir les projets se multiplier au cours des trois prochaines années » a déclaré pour sa part le président de la Table des préfets des Laurentides et maire de Saint-Hippolyte, M. **Bruno Laroche**.

«La vitalité culturelle des Laurentides est palpable, et elle repose sur la vision, l'ouverture, la conviction et la passion des partenaires qui se sont unis pour la signature de cette entente. Investir dans le talent des artistes et dans le dynamisme des organismes artistiques des Laurentides contribuera au développement artistique durable de cette région», a mentionné M^{me} **Anne-Marie Jean**, présidente-directrice générale du CALQ.

« Le soutien aux projets en arts et lettres a fait ses preuves dans le passé avec des retombées non seulement pour les artistes et les organismes, mais également pour l'ensemble de notre collectivité. Nous sommes fiers de contribuer au retour de ce programme grâce à l'engagement de tous ces partenaires que nous remercions chaleureusement », s'est réjoui M. **Alexandre Gélinas**, président du CCL.

LE PROGRAMME

Selon les termes de l'entente, le gouvernement du Québec, par l'entremise du CALQ, a apparié le montant de 630 000 \$ investi par les villes et MRC partenaires pour la mise en œuvre du **Programme de partenariat territorial des Laurentides**. Ce programme permettra de soutenir des projets de création, de production ou de diffusion des artistes, écrivains et organismes artistiques résidant sur le territoire des partenaires. Les objectifs : stimuler la création artistique dans la région, contribuer à l'essor et à la diffusion des artistes et des écrivains, favoriser leur rétention dans leur localité, ainsi qu'encourager l'émergence et l'inclusion des technologies numériques dans la pratique artistique. Il

visé aussi à épauler les organismes artistiques professionnels structurants pour le développement et le rayonnement des arts et des lettres sur le territoire et à l'extérieur.

L'APPEL À PROJETS

Un appel à projets pour ce programme est lancé aujourd'hui. Pour connaître tous les détails, visitez le site Web du CCL : www.culturelaurentides.com.

La date limite d'inscription est fixée au 12 mai 2017.

SOUTIEN AUX ARTISTES ET AUX ORGANISMES

Le CCL organisera des séances d'information sur cette entente à travers la région. Les personnes intéressées peuvent réserver directement leur place, à la séance de leur choix, au www.culturelaurentides.com dès aujourd'hui.

DATES ET LIEUX DES SÉANCES D'INFORMATION :

7 mars 2017 – Centre d'art La petite église : 271, rue Saint-Eustache, **Saint-Eustache**

9h à 11h : Présentation du programme suivie d'une période de questions

9 mars 2017 – Théâtre du Marais : 1121, 10^e avenue, **Val-Morin**

9h à 11h : Présentation du programme suivie d'une période de questions

10 mars 2017 – Quartier 50+ : 425, boul. Jean-Baptiste-Rolland Est, **Saint-Jérôme**

9h à 12h : Présentation du programme, période de questions et animation d'un incubateur de projets pour les artistes, écrivains et organismes professionnels de la ville de Saint-Jérôme et la MRC de la Rivière-du-Nord

23 mars 2017 – Hôtel de ville : salle du conseil, 300 boul. Albiny-Paquette, **Mont-Laurier**.

10h à 12h30 : Présentation du programme et période de questions

Le CCL offre aussi un accompagnement gratuit aux artistes et aux écrivains professionnels ainsi qu'aux représentants d'organismes artistiques qui désirent présenter une demande. Ils sont invités à communiquer avec Mariève Bibeau au 450 432-2425, poste 106 ou developpement@culturelaurentides.com.

<http://calq.gouv.qc.ca> // www.culturelaurentides.com

- 30 -

Source :

Mariève Bibeau
Agente services aux membres
Conseil de la culture des Laurentides
450 432-2425, poste 106

Renseignements :

Karine Côté
Conseillère en communication
et à la promotion des arts et des lettres
Conseil des arts et des lettres du Québec
Tél. : 418 528-2589 ou 1 800 608-3350